



Dunkerque, le 17 septembre 2026

Objet :
Comité syndical du SCoT de la région
Flandre Dunkerque

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres du Comité Syndical du
SCoT de la région Flandre Dunkerque

Mesdames et Messieurs les élus-ues,

Je vous prie de bien vouloir assister au comité syndical le

Lundi 28 septembre 2026 à 8h45
dans les locaux de l'AGUR - Halle aux Sucres
Salle Philippe Nouveau.

Ordre du jour

- Approbation du relevé des échanges du comité syndical du 30 juin 2026
- Désignation d'un représentant du SCoT à la CLE du SAGE du Delta de l'Aa
- Modification de la désignation du représentant du syndicat mixte du SCoT au CA de l'AGUR
- Approbation du règlement relatif au remboursement des frais de déplacements des élus et des agents du syndicat mixte
- Avis du SCoT sur la 3^e modification du SRADDET
- Présentation du projet de modification simplifiée n° 1 - Intégration de la trajectoire ZAN
- Questions diverses.

Bien cordialement.

Le Président

Pierre DESMADRILLE